

**DÉPARTEMENT DES LANDES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MIRAMONT-SENSACQ**

Séance ordinaire du 15 avril 2021 à 19h00

*Sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUMONT,
Maire*

Nombre de Conseillers

En exercice : 11

Présents : 09

**Nombre de suffrages
exprimés**

Pour : 09

Contre : 00

Abstentions : 00

Membres présents : BEAUMONT Pascal, BERGERET Nathalie, BORTHAYRE Guy, DELHOSTE Jean-Luc, LAFITTE Jean-Baptiste, LAFITTE-TROUQUÉ Jean-Marc, LARROUQUÉ Maryse, MOUNET Nathalie, THEUX Sabine.

Excusés : DAVASAGAEN Patricia, PORTASSAU Joël

Secrétaire de séance : MOUNET Nathalie

DEL 2021_04_05: D.E.T.R - Réhabilitation de la maison du Lac

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal le projet de travaux de réaménagement de la Maison du Lac d'un montant de 43 842,51 € HT.

Monsieur le Maire propose de solliciter l'attribution d'une subvention dans le cadre de la DETR 2021 et demande au conseil municipal de se prononcer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **Sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Réaménagement de la Maison du Lac	Dépense HT	Recettes
Électricité	2 176,20	
Chauffage	13 487,48	
Terrasse bois	6 689,76	
Équipement Cuisine (four...assiettes...)	13 303,47	
Mobilier salle (tables, Chaises)	8 185,60	
Subvention DETR – 40%		17 537,00
Total	43 842,51	

Montant des travaux TTC : 52 611,01 €

Reste à la charge de la Commune (autofinancement) : 35 074,01 € TTC

- **Autorise** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires au dépôt du dossier.

Le Maire et le Receveur municipal sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

*Fait et délibéré les, jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme*

Le Maire,
Pascal BEAUMONT

